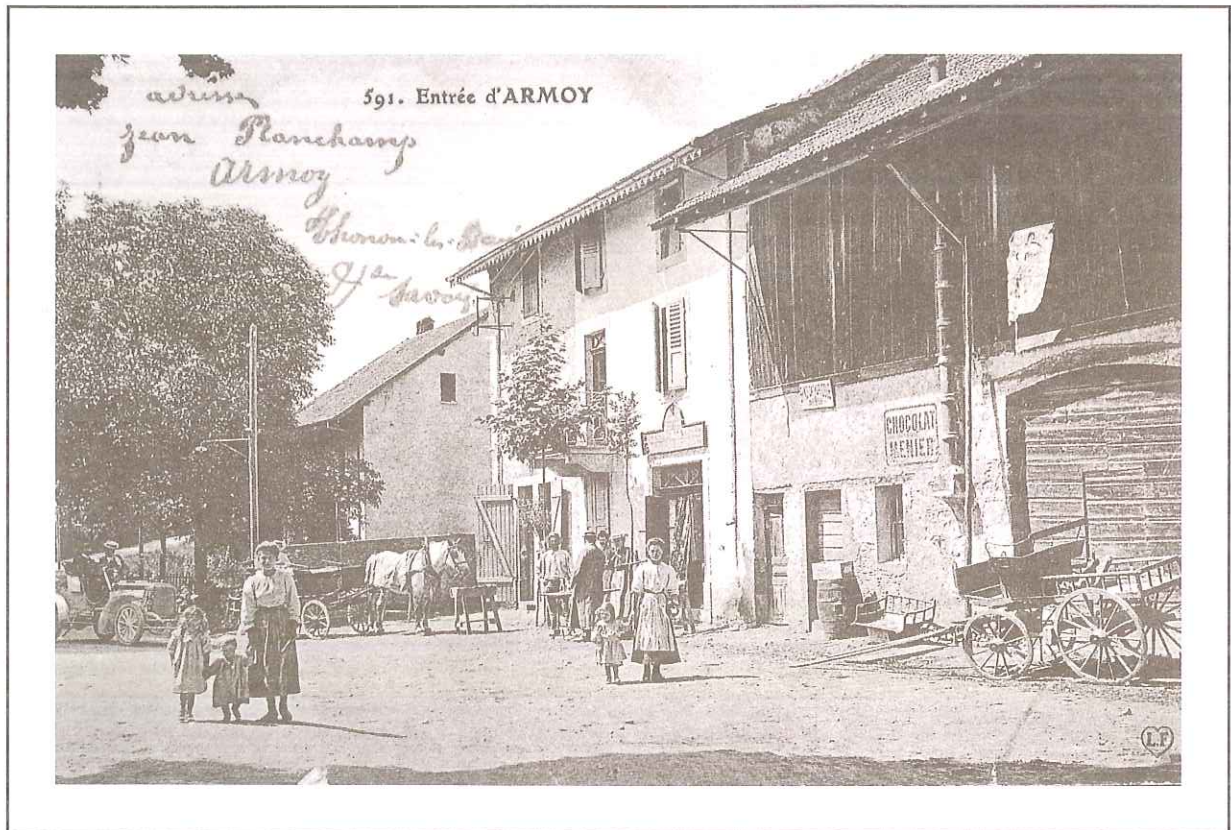


ARMOY



Remerciements à Monsieur, Gilbert CLAIRENS de Ballaison

BULLETIN COMMUNAL

LE MOT DU MAIRE

Que dire de l'année écoulée ?

Certaines réalisations ont vu le jour, d'autres le verront bientôt, nos souhaits n'ont pas tous abouti, conséquence d'entreprises qui se font un peu tirer l'oreille. Et pourtant ! Je souhaite que la commune participe au redressement de l'économie. Nous jouerons donc la carte de l'investissement.

Investissement mesuré bien entendu, qui pourrait permettre de donner un peu de travail dans une période difficile.

Nous tiendrons compte également des difficultés rencontrées dans nos familles en ne prenant pas les contribuables pour des citrons... D'autres s'en chargent suffisamment. Donc pas de pression fiscale et, comme vous pourrez le voir dans l'analyse financière, nous essayerons encore cette année de diminuer les charges de fonctionnement.

Certains craignaient que les orientations choisies, en particulier, en matière d'intercommunalité feraient pencher la balance vers des surcoûts, les chiffres sont là et parlent d'eux mêmes.

Assurer le quotidien c'est bien, mais il faut aussi prévoir, prévoir c'est aussi s'adapter, ne pas vivre en autarcie.

Je pense que nous nous y employons de notre mieux pour le bien de tous.

Que ce bulletin vous trouve tous en bonne santé et qu'il augure des jours meilleurs pour certains.

Bonne année à toutes et à tous.

*Le Maire
Michel HYACINTHE*

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Budget 1993 | 2 |
| O.P.A.H AN 3 | 3 |
| Syndicat intercommunal d'incendie et de secours du canton de Thonon | 3 |
| Centre de transfusion sanguine | 3 |
| Digitalisation du cadastre ou cartographie informatique | 3 |
| Sivom Armoy-Le Lyaud | 4 |
| Hommage à 2 citoyens | 5 |
| Comité des fêtes | 5 |
| Cimetière | 5 |
| Travaux 1993 | 6 |
| Adduction d'eau | 7 |
| Télécommande | 7 |
| Association des parents d'élèves | 8 |
| Scolaire Armoy-Le Lyaud ... | 8 |
| Gentlemen cyclistes | 9 |
| Calendrier 1994 | 9 |
| Tennis-Club Armoy | 10 |
| AS Le Lyaud-Armoy | 10 |
| Au 3 ^e âge ! | 10 |
| Association Culture-Loisirs | 11 |
| Infos Express | 12 |
| Gymnastique entretien | 12 |
| Etat civil | 13 |
| Page pratique | 13 |

BUDGET 1993

| R E C E T T E S | |
|--------------------------------------|--|
| 06 - Excédent investissement | |
| 10 - Subventions équipement | |
| 11 - Prélèvement recettes fact. | |
| 14 - Participations | |
| 16 - Produits d'emprunts | |
| 23 - Travaux | |
| 25 - Recouvrement créances | |
| 70 - Produits exploitation | |
| 71 - Produits domaniaux | |
| 72 - Produits financiers | |
| 73 - Subventions | |
| 74 - Dotation | |
| 75 - Impôts directs | |
| 77 - Contributions directes | |
| 82 - Produits antérieurs | |

| BUDGET TOTAL | |
|--------------|--|
| 898.352 | |
| 799.395 | |
| 392.619 | |
| 273.000 | |
| 151.150 | |
| 60.000 | |
| 13.912 | |
| 271.000 | |
| 90.400 | |
| 600 | |
| 148.183 | |
| 453.157 | |
| 174.140 | |
| 682.530 | |
| 114.399 | |

| REALISÉ TTC | |
|-------------|--|
| 898.352 | |
| 784.395 | |
| 392.619 | |
| 259.820 | |
| 151.150 | |
| 29.200 | |
| 3.403 | |
| 285.086 | |
| 94.644 | |
| - | |
| 160.857 | |
| 453.157 | |
| 138.200 | |
| 830.229 | |
| 109.399 | |

| D E P E N S E S | |
|---|--|
| 14 | |
| 16 - Remboursement emprunts | |
| 21 - Acquis. biens, meubles | |
| 23 - Travaux bâtiments, génie | |
| 60 - Denrées et fournitures | |
| 61 - Frais de personnel | |
| 62 - Impôts et taxes | |
| 63 - Travaux et services extérieurs | |
| 64 - Participation, contingents | |
| 65 - Allocations, subventions | |
| 66 - Frais de gestion générale | |
| 67 - Frais financiers | |
| 69 - Charges exceptionnelles | |
| 82 - Charges antérieures | |
| 83 - Prélèvement dépenses, investissement | |

| BUDGET TOTAL | |
|--------------|--|
| 2.543 | |
| 82.070 | |
| 193.528 | |
| 2.279.544 | |
| 86.000 | |
| 369.000 | |
| 2.630 | |
| 263.114 | |
| 458.481 | |
| 62.333 | |
| 160.700 | |
| 126.542 | |
| 1.000 | |
| 12.000 | |
| 392.619 | |

| REALISÉ TTC | |
|-------------|--|
| 2.543 | |
| 82.068 | |
| 119.903 | |
| 1.921.216 | |
| 67.704 | |
| 359.735 | |
| 2.496 | |
| 243.034 | |
| 452.418 | |
| 61.543 | |
| 142.577 | |
| 126.542 | |
| - | |
| 4.398 | |
| 392.619 | |

QUELQUES NOTES SUR LES FINANCES DE LA COMMUNE

| | F | I |
|---------|------------|------------|
| B.P. | 1.929.070 | 2.303.553 |
| B.S. | 5.349 | 284.878 |
| C.A. 92 | 109.399,19 | 898.352,23 |

Synthèse régionale et départementale des budgets primitifs fournie par le trésor public.

Votre conseil municipal a voté en 93 un budget primitif faisant apparaître une diminution de - 5,54 % des dépenses de fonctionnement par rapport à 92.

L'annuité de la dette sera de 269,17 F par habitant et absorbera 10,81 % de nos recettes de fonctionnement.

Ses produits fiscaux attendus en 93 représentent 35,38 % des recettes de fonctionnement.

Quelques comparaisons avec les communes du département classées comme nous entre 501 et 1000 habitants.

| Département | Taux le + bas | Taux le + haut | Moyenne | Armoy |
|-------------|---------------|----------------|---------|---------|
| FNB | 18,87 % | 114,05 % | 50,57 % | 18,85 % |
| F.B. | 4,12 % | 14,00 % | 8,85 % | 4,13 % |
| T.H. | 6,00 % | 16,47 % | 8,27 % | 6,00 % |
| T.P. | 8,25 % | 23,79 % | 12,22 % | 12,09 % |

Annuité de la dette en francs par habitant (même base) : Département 1.311 F - Armoy 269,17 F

Je vous laisse le soin d'analyser.

En investissement, nous avons réalisé pour 1.921.216 F de travaux.

O.P.A.H. AN 3

Voici bientôt trois ans que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a débuté sur 14 communes du Pays de la Côte, dont Armoiy.

Les projets *propriétaires occupants* sont les plus nombreux, avec globalement 54 % de la demande. 76 opérations, soit 64 % de la demande propriétaires occupants, émanent de population à ressources modestes et âgées de plus de 60 ans. On voit ici l'importance et la vocation sociale chez cette catégorie de personnes.

Chez les *propriétaires bailleurs* ce sont 102 logements locatifs qui ont été améliorés ou même créés en 3 ans. 64 d'entre eux sont d'anciens logements vacants mis aux normes d'habitabilité, ou constituant des créations à part entière de nouveaux logements. Il est à noter qu'en 3 ans de fonctionnement, aucun des propriétaires bailleurs n'a eu de difficultés pour louer le ou les logements réhabilités ou créés.

Au 31 octobre 1993, l'ensemble des crédits consommés depuis le début de l'opération (1.1.1991) s'élève à environ 6,5 millions de francs (6.461.614). Globalement, entre 1991 et 1993, l'O.P.A.H. aura généré près de 29 millions de francs de travaux, dont plus de 25,5 MF attribués aux entreprises artisanales. Pour 70 %, ce sont les artisans du périmètre de l'O.P.A.H. qui auront bénéficié des retombées économiques de l'opération.

Il faut noter également depuis juillet et en cette fin d'année, une plus forte demande pour des projets locatifs. Une quinzaine de projets supplémentaires, c'est pourquoi l'opération sera renouvelée pour une durée d'un an ou plus.

Une nouveauté est apparue en 1993 avec la mise en place d'un partenariat actif pour le développement de l'énergie solaire et des énergies renouvelables. Renseignez-vous lors des permanences à la mairie.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU CANTON DE THONON-LES-BAINS

Ce nouveau syndicat qui verra le jour en 1994 sera formé par les 14 communes du canton de Thonon. Il aura pour objet unique la gestion complète du centre de secours principal (Thonon) et des centres de première intervention existants dans les communes adhérentes (Lullin, Bellevaux, Sciez).

Il sera administré par un comité composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes adhérentes à raison de 2 représentants par commune. Pour ARMOY : Michel HYACINTHE (Maire) - Philippe COCHARD (Adjoint)

Ce syndicat sera financé par la participation des communes, suivant les critères ci-après :

- 25 % en fonction du potentiel fiscal des communes,
- 25 % en fonction de la population totale des communes déterminée par le dernier recensement,
- 50 % en fonction du nombre des interventions des 5 dernières années.

Ce qui devrait faire d'après les premières estimations une participation de 92.536 F pour la commune d'Armoiy pour la première année.

CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE

Le camion du Centre de Transfusion Sanguine d'Annemasse est régulièrement présent au Lyaud pour les collectes dans le courant de l'année.

Voici les dates que vous pouvez d'ores et déjà retenir pour 1994 :

Mercredi 9 Février - Mercredi 18 Mai - Mercredi 24 Août - Mercredi 23 Novembre de 18 h à 20 h devant la Mairie

VENEZ NOMBREUX, VOTRE ACTION PEUT SAUVER DES VIES.

DIGITALISATION DU CADASTRE OU CARTOGRAPHIE INFORMATIQUE

Inscrite depuis 1989, la commune mettra en place cette année cette cartographie très utile en gestion de l'urbanisme. Ces données de base nous seront fournies par le Conseil Général et le Syndicat d'Electricité (SELEQ). Monsieur Jean GAIDA, géomètre expert, nous fera la carte du P.O.S. gracieusement. Merci.

Les propriétaires, les acheteurs, ainsi que la commission d'urbanisme pourront savoir dans la minute la zone dans laquelle est situé le terrain, les contraintes, les servitudes, la proximité des réseaux, etc...

Nous pourrions également faire figurer sur ce document l'appellation des voies, la numérotation des habitations et le nom des propriétaires voisins.

SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Afin de faire face à des besoins grandissants, de réaliser des investissements coûteux, de pourvoir à des aménagements modernes, les communes sont de plus en plus amenées à regrouper leurs moyens et à développer les actions intercommunales.

Armoiy et Le Lyaud, à leur échelle, se rassemblent aussi pour mener des actions concrètes de coopération intercommunale, en regroupant leurs moyens matériels et humains.

Cette coopération s'est réalisée lentement, après bien des réflexions. Dans un premier temps, le matériel de voirie a été mis en commun, et des investissements ont été réalisés (en 93, achat d'un tracteur, d'une balayeuse...) ; si de tels investissements sont fort coûteux pour une seule commune, ils deviennent raisonnables pour deux communes...

Afin de donner plus de cohérence au Syndicat, les municipalités ont décidé de regrouper également une partie de leur personnel.

Au niveau des écoles, le SIVOM emploie deux aides maternelles, Denise CHEVALLET et Laurence FILLON, qui assistent les maîtresses et qui assurent la salubrité des locaux.

Les effectifs de la maternelle (61 enfants pour l'année scolaire 93/94) justifient ces emplois.

En ce qui concerne le personnel technique, le SIVOM emploie quatre agents (Claude DEAGE, Claude FAVRAT, Michel FREZIER et Edmond CHEVALLET) qui se partagent les tâches dans nos deux communes : entretien de la voirie et déneigement (25 km de voirie), entretien des espaces verts, des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des réseaux d'eau et d'assainissement, etc...

Bien qu'elles puissent être encore contestées, ces décisions difficiles ont finalement été prises par les municipalités d'Armoiy et Le Lyaud dans un souci d'efficacité et d'économie ; nos deux communes se sont aujourd'hui pleinement engagées à travailler ensemble dans le but de satisfaire au mieux les besoins de la collectivité.

Le secrétariat du Syndicat est assuré par Christine DUMONT.

OÙ EN EST AUJOURD'HUI L'INTERCOMMUNALITÉ ?

La DGCL vient de dresser un bilan de la coopération intercommunale qui montre notamment un fort développement de l'intercommunalité fédérative. Sur les 18616 structures intercommunales, recensées au 1^{er} octobre dernier, 510 (près de 5200 communes et plus de 16 millions d'habitants) ont une fiscalité propre. Par ailleurs, il faut noter une répartition et des poids démographiques inégaux. Ainsi, les nouvelles communautés de communes sont nombreuses dans l'Ouest, le Nord ou l'Alsace et beaucoup moins nombreuses en Ile-de-France, dans le centre de la France, mais aussi en Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côtes d'Azur, où existaient déjà de nombreux districts. Les deux tiers des communautés de communes ont moins de 11 communes ; 20 % ont plus de 16 communes. Les deux tiers des communautés de communes ont moins de 10.000 habitants ; 11 seulement ont plus de 35.000 habitants.

A noter encore que 21 des 38 villes de plus de 100.000 habitants n'ont pas de structure de coopération d'agglomération intégrée.

Enfin, six communautés de communes et un district (Rennes) ont opté pour le régime de la TP d'agglomération (au 31 décembre 1992 - fiscalité 1993) : les communautés de communes du Guide-du-Pays-de-Trelon (Nord), Scylas (Pyrénées-Orientales), Rhône-Valloire (Drôme), SICOVAL (Haute-Garonne), Marseille-Provence-Métropole (Bouches-du-Rhône), Rouillacais (Charente). En 1993, de nombreuses autres communautés de communes ont choisi ce système.

F.V.

Répartition des établissements publics de coopération intercommunale (Epci)

| | au 1 ^{er} janv. 1988 | au 1 ^{er} oct. 1993 |
|-------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Sivu | 12 900 | 14 500 |
| Sivom | 2 280 | 2 500 |
| Syndicats mixtes | 750 | 1 123 |
| Districts | 165 | 252* |
| Communautés urbaines | 9 | 9 |
| SAN (Synd. d'agglo. nouvelle) | 9 | 9 |
| Communautés de communes | - | 220 |
| Communautés de villes | - | 3 |
| Total | 16 113 | 18 616 |

* Districts à fiscalité propre.

HOMMAGE A DEUX CITOYENS

Le 11 Novembre 1993, à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Armistice de 1918, le Maire a tenu à rendre hommage à Messieurs FREZIER Gilbert et GROBEL André.

En présence de Monsieur Paul NEURAZ, Maire de Thonon et Conseiller Général, Monsieur le Député Pierre MAZEAUD a remis la médaille Régionale, Départementale et Communale de vermeil à Monsieur FREZIER, pour 30 ans passés au service de la collectivité. Il a remis également la médaille d'argent à Monsieur GROBEL pour 20 ans des mêmes services.

Monsieur le Maire a rappelé la fidélité, le dévouement, la disponibilité, la compétence des récipiendaires à la collectivité locale, avant de lever le verre de l'amitié et en insistant sur l'ingratitude des concitoyens vis-à-vis de l'élu local.



Que ceux-ci soient un exemple !

COMITE DES FETES

Franc succès pour les manifestations organisées par le Comité des Fêtes.

La Fête au village a connu la liesse des grands jours. Sangria, paëlla, soleil, bonne humeur, ..., tout était au rendez-vous. Clou de la journée : le tir à la corde. Après la rencontre amicale ARMOY-LE LYAUD (vainqueur ARMOY) s'est déroulé le challenge de la commune. Félicitations à l'équipe du Chef Lieu qui l'a emporté de haute lutte. Rendez-vous à l'année prochaine.

Fanfare, lampions, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal populaire. Un 14 juillet particulièrement réussi qui fera date dans la commune. Très appréciée du nombreux public, la prestation de la Clique du Lyaud.

Une manifestation inhabituelle en l'Eglise d'ARMOY ce samedi 7 Août. Le concert donné par l'Harmonie de VAILLY magnifiquement dirigée par Fabienne, a régalé les 200 personnes (armoisiens et estivants) présentes. A noter que la "chèvre" à Edmond a eu presque autant de succès.

A vos agenda 94 :

- Dimanche 26 juin : Fête au Village.
- Jeudi 14 juillet : Fête Nationale (feu d'artifice, bal, ...)
- Samedi 6 août : Concert de la Chorale de Ballaison en l'Eglise d'Armoiy
- Samedi 19 novembre : Concours de belote

"Rien ne peut se faire sans un peu d'enthousiasme" Voltaire

CIMETIERE

Suite à l'agrandissement du cimetière voici 3 ans (1990) doublant sa capacité, l'aménagement global projeté fin 1992 est devenu réalité début 1993.

Le règlement intérieur déposé à la sous-préfecture de Thonon le 5 février 1993 nous a permis de réaliser sans trop de problèmes et dans le futur cet aménagement.

Mise à part les concessions perpétuelles situées dans le 1^{er} et 2^e carré côté gauche et quelques caveaux en concessions cinquantennaires, les concessions futures en pleine terre, caveaux ou colombarium seront trentennaires avec emplacement précis et prix différents. Pour cela, consulter le secrétariat de la Mairie.

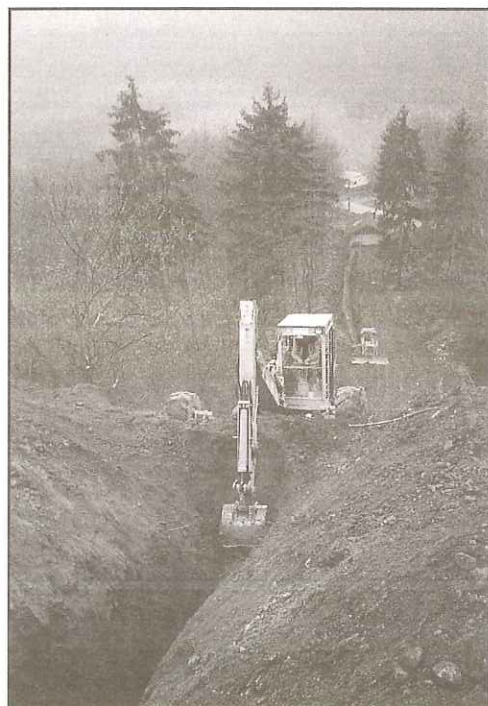
A noter que les concessions ordinaires restent le choix pour certains.

Cet aménagement a permis la régularisation de certaines concessions et la désaffectation du 2^e carré côté droit ainsi que différents travaux effectués par la S.A.R.L. ROUGIER :

- déplacement de la croix centrale afin de permettre l'accès des engins,
- exhumations et inhumations des prêtres sépulturés sous ladite croix,
- mise en place d'un ossuaire dans l'angle du 2^e carré côté droit,
- mise en place d'un colombarium de 30 cases "au centre",
- construction de 10 caveaux 2 places, 4 caveaux 4 places.

Remplacement par les employés communaux de la conduite d'eau alimentant cimetière, salle des fêtes et hangar communal.

TRAVAUX 1993



| LIBELLE | ARTICLE | BUDGET GLOBAL | REALISÉ TTC |
|-----------------------------------|---------|---------------------|---------------------|
| Réseau d'eau | 2136 | 5 000,00 | 0,00 |
| | 233 | 875 000,00 | 663 204,07 |
| TOTAL LOT : 002001 | | 880 000,00 | 663 204,07 |
| Ecole maternelle | 2142 | 5 000,00 | 2 790,00 |
| | 232 | 45 000,00 | 40 751,16 |
| TOTAL LOT : 003001 | | 50 000,00 | 43 541,16 |
| Mairie et salle polyvalente | 2147 | 93 528,00 | 93 527,32 |
| | 232 | 93 764,00 | 53 763,28 |
| TOTAL LOT : 003002 | | 187 292,00 | 147 290,60 |
| Eglise | 232 | 138 502,00 | 28 501,36 |
| TOTAL LOT : 003003 | | 138 502,00 | 28 501,36 |
| Bibliothèque | 232 | 70 000,00 | 38 189,20 |
| TOTAL LOT : 003004 | | 70 000,00 | 38 189,20 |
| Appartement école | 232 | 149 200,00 | 113 672,20 |
| TOTAL LOT : 003005 | | 149 000,00 | 113 672,20 |
| Voirie | 233 | 302 000,00 | 292 649,32 |
| TOTAL LOT : 004001 | | 302 000,00 | 292 649,32 |
| Divers | 210 | 60 000,00 | 0,00 |
| | 2147 | 20 000,00 | 18 145,80 |
| | 233 | 132 000,00 | 129 584,14 |
| TOTAL LOT : 004002 | | 212 000,00 | 147 729,94 |
| Cimetière | 233 | 30 735,00 | 30 734,01 |
| | 235 | 38 543,00 | 3 795,00 |
| | 237 | 218 791,00 | 218 790,60 |
| TOTAL LOT : 005001 | | 288 069,00 | 253 319,61 |
| Vestiaire | 232 | 50 000,00 | 48 499,19 |
| TOTAL LOT : 006001 | | 50 000,00 | 48 499,19 |
| Terrain de football | 2147 | 10 000,00 | 5 440,18 |
| | 233 | 136 009,00 | 139 179,16 |
| TOTAL LOT : 006002 | | 146 009,00 | 144 619,34 |
| TOTAL GÉNÉRAL | | 2 473 072,00 | 1 921 215,99 |

ADDUCTION D'EAU (1^{re} tranche)

Un point noir a disparu ! L'adhésion partielle de la commune au Syndicat Intercommunal des Eaux des Moïses a permis de passer l'été sans problème. Ouf !

Depuis des décennies, notre commune avec des besoins moindres cherchait une solution. J'ai retrouvé des lettres de 1957 où déjà les élus de l'époque se comparaient pour trouver une solution, acheter un terrain propice, une source... etc...

Avec cette adhésion, j'ai un peu le regret de constater qu'effectivement on aurait pu faire mieux. Dommage !

Sans revenir sur ce qui a été dit l'année dernière, je voudrais simplement vous dire ce qui a été fait un peu plus dans le détail matériel.

Ont été posés :

- une colonne de fonte de 100 m sur 850 ml + 300 ml réalisés et payés par le SIEM,
- 2 poteaux d'incendie au niveau du plateau de Lonnaz,
- remplacement complet des pièces de la chambre de raccordement,
- construction d'une station de pompage réserve 35 m³ qui abrite 2 pompes de refoulement de 20 m³/h dépassement ; Sa mise en service s'est faite en juin.

Pendant la période de juillet à septembre (2 mois), nous avons consommé 2.152 m³. La pompe N° 1 a tourné 42 h, la N° 2 34 h, avec des pointes au début du mois d'août de + de 100 m³ jour... sans ça ???

Toutes les informations : arrivée, débit, pannes, fuites peuvent être consultées à n'importe quel moment du jour ou de la nuit à l'aide d'un minitel installé à la mairie.

Il n'était pas prévu au départ de raccorder tout le réseau à ce système, pensant solutionner une bonne fois pour toutes ces problèmes, nous avons pris la décision judicieuse, je pense, d'étendre cette télégestion pour un coût total de 392.863,68 F TTC. auquel s'ajoute génie civil commune : fourreaux EDF, PTT, branchement EDF, entreprise Degenève : 60.000 F.

TELECOMMANDE

RÉSERVOIR HAUT SERVICE :

L'ensemble de l'installation est comprise dans une armoire de type industriel de dimensions : 800 x 600 x 250.

Cette armoire comprend :

1 disjoncteur unipolaire + neutre 10 A, 1 carte FORCE PLUS unité centrale, 1 carte FORCE PLUS extension 20/4/8, 1 embase pour unité centrale, 1 embase pour extension 20/4/8, 1 batterie 12 V 15 A/h pour la sauvegarde des informations en cas de coupures EDF, des protections EDF et PTT.

L'ensemble de cet appareillage permet la centralisation et retransmission de 20 entrées tout ou rien, 8 entrées analogiques et possède 4 sorties de télécommande.

Dans le réservoir : 1 régulateur de niveau pour la télécommande de la vanne hydraulique du moyen service.

RÉSERVOIR MOYEN SERVICE :

L'ensemble de l'installation est commune avec la télécommande de la station et est comprise dans une armoire de type industriel de dimensions : 800 x 600 x 300.

Cette armoire comprend :

1 carte FORCE PLUS unité centrale, 1 carte FORCE PLUS extension 20/4/8, 1 embase pour unité centrale, 1 embase pour extension 20/4/8, 1 batterie 12 V 15 A/h pour la sauvegarde des informations en cas de coupures EDF, des protections EDF et PTT, 1 relais pour la commande vanne.

L'ensemble de cet appareillage permet la centralisation et retransmission de 20 entrées tout ou rien, 8 entrées analogiques et possède 4 sorties de télécommande.

Dans le réservoir : 1 régulateur de niveau pour la télécommande de la station.

TRANSMISSION ALARMES ET NIVEAUX RÉSERVOIRS :

Pour le réservoir :

1 contact ouverture de porte, 1 mesure de niveau 0 - 10 mètres par ultra son, 1 alimentation 24 V, 1 protection 24 V.

Le niveau de chaque réservoir est retransmis.

TRANSMISSION DES ALARMES DE LA STATION :

Câblage des informations marche / défaut thermique et disjonction de la pompe.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'association des parents d'élèves Le Lyaud-Armoiy a tenu son Assemblée Générale annuelle le 5 octobre 1993.

Faible mobilisation des parents pour écouter le compte rendu du Président Philippe JACQUET sur les activités organisées et financées durant l'année scolaire 1992-93 : éducation musicale ADDIM, sorties piscine, séances de voile, représentations théâtrales, promenades pour les petits de maternelle...

Le renouvellement du Comité n'a cependant pas posé de problème car les bonnes volontés étaient au rendez-vous. Treize personnes forment le Comité 1993-94 :

Philippe JACQUET : Président - François GALLAY : Vice-Président - Jocelyne BEL : Trésorière - Nathalie WEBER : Trésorière Adjointe - Odile FAVRE VICTOIRE : Secrétaire - Jean-Pierre BAZZANI, Louis BEL, Philippe BONDAZ, Laurence BONZI, Evelyne BRULPORT, Yves CHAVANON, Denis STREMPLEWSKI, Michèle VALSESIA.

Depuis septembre dernier, le nouveau Comité a essentiellement travaillé à l'organisation du loto qui reste la principale recette financière de l'Association. La salle polyvalente d'Armoiy était pleine le 5 décembre et ce loto, édition 1993, laisse un bénéfice d'environ 17.000 F dans les caisses.

Après les fêtes de fin d'année, le "groupe des 13" aura pour objectif le thé dansant du 27 mars 1994. Retenez déjà cette date !

SCOLAIRE ARMOY - LE LYAUD

A la rentrée de septembre 1993, trois nouveaux enseignants sont venus rejoindre Mme Elisabeth TOURNIER à l'école primaire du Lyaud. Cette équipe nouvellement constituée travaille dans une bonne entente, partageant expériences, recherches et réflexions.

Melle Bénédicte DENIS a pris en charge la classe des cours élémentaires, M. Claude DIOLOGENT assure la classe du cours préparatoire ainsi que l'intérim de direction, Mme Elisabeth TOURNIER et M. Antoine GARCIA se partagent la classe des cours moyens.

Des actions particulières ont été mises en place : une activité régulière de soutien, des activités en décrochage (ceci permet de rassembler des élèves de niveaux différents et de leur faire profiter des compétences d'un enseignant dans un domaine : journal, arts plastiques, sciences, travaux manuels, etc...).

L'action de l'équipe pédagogique ne serait pas ainsi diversifiée sans l'aide de nombreux partenaires :

- le SIVOM Armoiy-Le Lyaud qui a attribué une aide à l'équipement permettant l'achat d'un photocopieur, la réalisation de deux coffres de rangement, l'aménagement d'un sautoir pour le saut en longueur,
- l'association des parents d'élèves qui a financé l'achat de matériel sportif et éducatif et qui permettra la réalisation de projets,
- les employés municipaux qui ont réalisé les deux coffres de rangement.

Nos remerciements chaleureux vont également à Mme DEAGE qui assure un nettoyage parfait des classes.

Pour conclure, nous formulons le souhait que cette nouvelle année scolaire permette à chaque élève d'acquérir les connaissances suffisantes afin qu'il puisse aborder avec certitude et plaisir toute forme d'apprentissage.

L'équipe pédagogique

MATERNELLE ARMOY - LE LYAUD

C'est dans des locaux accueillants et adaptés (l'école a été remodelée en 90-91) que 61 enfants de 3 à 6 ans se retrouvent chaque matin pour une journée d'école.

Une salle de repos pour les plus petits, deux salles de classe, un coin cuisine et une salle de motricité permettent aux enfants de varier leurs activités : expression corporelle, jeux d'écoute, de mémoire, travail manuel, jeux de lecture ou de mathématiques, graphisme...

La pédagogie mise en œuvre (entre autres, une progression cohérente de la petite section à la grande section en graphisme et mathématiques) permet aux enfants de construire leur personnalité, d'acquérir les bases nécessaires aux premiers apprentissages de la lecture et des mathématiques et de prendre plaisir à apprendre.

Pour encadrer ce petit monde, 3 institutrices : Mme Arlette COMTE et Mme Sonia MOREL-CHEVILLET ont la charge des petits-moyens, Mme Sylviane PRICAZ celle des moyens-grands. Deux ASSEM : Mme Laurence FILLON et Mme Denise CHEVALLET, à plein temps depuis la rentrée, sont une aide précieuse pour l'installation du matériel, les petits soins, le goûter, la prise en charge de certains ateliers et l'entretien des locaux.

La bonne entente de l'équipe éducative et la motivation de chacun sont mises au service de l'épanouissement des enfants.

GENTLEMEN CYCLISTES

En septembre 1993, la Mairie de Bonneville a organisé magnifiquement le 1^{er} Gentlemen Cyclistes des employés et élus communaux haut-savoyards.

Pour cette 1^{er} édition, Bonneville a accueilli 120 concurrents venus de 28 communes du département.

Deux élus de votre conseil municipal ont relevé le défi cycliste qu'ils ont remporté devant 13 autres équipes d'élus. Bravo !



Départ de la Gentlemen de L'U.C.T. à Armoij.
10/10/93. Avec Thierry GARIN et Maurice DECROUX.



Coupes gagnées à Bonneville au 1^{er} Gentlemen des élus et employés communaux.
18/9/93. Avec Thierry GARIN et Maurice DECROUX.

Le conseil s'est engagé à organiser le 17 septembre 1994 la 2^e édition. C'est une opération conséquente qui nécessitera un certain travail. Vous vous sentez concernés, ou au moins intéressés par cette action, vous avez des idées... Faites vous connaître auprès de Thierry GARIN : 50 73 95 93 ou Maurice DECROUX : 50 71 52 48.

CALENDRIER 1994

| ASSOCIATIONS | RESPONSABLES | ACTIVITES | DATES |
|--|---|---|--|
| Paroisse Armoij-Le Lyaud | Mme DECROUX Pierrette M. CORNIER André | Fête de l'été Repas | Le Lyaud Le Lyaud 23-24/07 12-13/02 |
| Batterie Fanfare | M. DUMONT Roland | | |
| Foot Armoij-Le Lyaud | M. BEL Bernard | Soirée disco Tournoi poussins pupilles Tournoi séniors Saint-Sylvestre | Armoij Armoij Armoij Armoij 09/04 23/05 07/08 31/12 |
| Chasse A.C.E. | M. ALPHONSE Alain | Nettoyage des chemins forestiers Soirée gibier | Armoij 17/04 10/12 |
| Radio Cristal | M. CHAVANNE Yves | | |
| Parents d'Elèves | M. JACQUET Philippe | Thé dansant Veillée chansons et poésies | Armoij Le Lyaud Le Lyaud 27/03 23/04 04/12 |
| Tennis Club Armoij Tennis Club Le Lyaud | M. ALPHONSE Claude M. FAGUER Christian | Tournoi saladé | Armoij |
| Sports Divers | Commissions sports | Course cycliste Evian vélo Championnat Haute-Savoie élus et employés municipaux Cross des jeunes | Le Lyaud Armoij Le Lyaud 12/06 17/09 13/11 |
| Aide Sociale | Commune Le Lyaud | Vogue | Le Lyaud 06/02 |
| Comité des Fêtes Armoij | M. COCHARD Philippe | Fête de l'été Feu d'Artifice Concert à l'église | Armoij Armoij Armoij 26/06 14/07 06/08 |
| | M. JACQUET Philippe | Cross des jeunes | Le Lyaud 14/05 |

TENNIS-CLUB ARMOY

Au cours de l'Assemblée Générale du 10/12/1993, le Tennis-Club a fêté ses 10 années d'existence.

L'effectif est de 60 adhérents, qui profitent du cadre exceptionnel du stade des Pins.

Après deux années d'initiation gratuite pendant 6 samedis après-midi, le Comité a décidé de poursuivre l'expérience la saison prochaine en souhaitant donner quelques conseils de base qui permettront à chacun de prendre plaisir à échanger des balles. Côté sportif, le Tournoi Salade a eu lieu le 1er mai 1993 dans une excellente ambiance avec la participation de nombreux jeunes. Cette formule sera reconduite pour l'année 1994.

Côté pratique, le secrétariat de la Mairie assure cette année encore la distribution des cartes et des clés depuis le 13/12/1993. Pour terminer, n'hésitez pas à passer un coup de téléphone à un membre du club, qui se fera toujours un plaisir de jouer avec un nouveau partenaire !

Bonne saison tennistique

AS LE LYAUD-ARMOY

SENIORS

La saison 92-93 s'est terminée en euphorie : l'équipe I, première de sa poule avec 10 points d'avance sur le second (seulement 5 points entre le second et l'avant dernier) s'est payé le luxe d'être championne de district Haute-Savoie et Pays de Gex de sa série et accède donc en promotion d'excellence.

L'équipe II quant à elle a tenu bon face à ses poursuivants. Elle a terminé première de sa poule avec 2 points d'avance sur le second. Mais il faut noter qu'elle n'a perdu qu'un match et concédé 5 nuls sur 22, ce qui est exceptionnel. L'exploit pour cette équipe, c'est surtout d'avoir acquis le challenge du Messenger, c'est à dire le faire-play de la 3^e division.

L'équipe III a bien terminé sa saison avec son effectif pas toujours facile à gérer, mais avec une très bonne ambiance et un bon esprit, on ne lui en demandait pas plus.

Le club est encadré pour une bonne équipe de dirigeants qui se décarcassent toute l'année pour assurer sur le plan financier et sportif la bonne marche du club. Le Président Bernard BEL, vice-président Pierre GHIO, trésorier Jean-Yves MEYNET, secrétaire Claude ROQUIER accompagnés de Gilbert FROSSARD, Olivier FROSSARD, Louis BEL, Denis BEL, André BEL, Michel MEYNET, Alain IACAZI, Gabriel NEPLAZ, Feliche LASORCA, Alain FROSSARD, Philippe LACROIX, Pascal HAUTEVILLE, Guy JORDAN, Jean-Marc GIOVANELLI, Daniel FAVRE et Philippe MARCLAY.

LA RECETTE DU SUCCÈS

Prendre l'effectif complet des moins de 15 ans de deux clubs, soit 55 personnes (dont 3 filles),

Bien mélanger pour éviter les querelles de clocher, Appeler ce mélange Entente Armoys-Le Lyaud-Orcier,

Ajouter une poignée de gens pleins de bonne volonté pour l'encadrement,

Laisser mijoter pendant quelques semaines avant de lâcher le tout dans le championnat de district,

Saupoudrer d'un peu de courage, quelques grammes de bonne volonté, une pincée de chance et du talent à volonté,

Ne pas oublier quelques coups de colère, pour obtenir après trois mois de surveillance, une énorme satisfaction :

Poussins 1 : premiers de leur poule : 24 points avec 52 buts marqués pour 2 encaissés.

Poussins 2 : premiers de leur poule : 19 points avec 20 buts marqués pour 11 encaissés.

Pupilles 1 : premiers de leur poule : 24 points avec 49 buts marqués et 10 encaissés.

Pupilles 2 : quatrièmes de leur poule : 11 points avec 13 buts marqués et 28 encaissés.

Débutants : premiers des plateaux avec 8 victoires et 3 nuls.

Soit au total 3 équipes invaincues sur 5 engagées.

Sur 45 matchs : 32 victoires, 5 nuls et seulement 8 défaites.

Tenir le tout au chaud pendant la trêve, Empêcher le mélange de "s'endormir sur ses lauriers" et espérer faire aussi bien pour le championnat de printemps en division supérieure.

AU 3^e AGE !

Notre club grandi, nous avons de nouveaux adhérents, l'ambiance y est toujours fort sympathique, les jeux vont bon train.

A notre âge, les anniversaires se marquent et, c'est chaque fois une fête autour d'un bon vin et de délicieux gâteaux.

C'est toujours les mercredis après-midi que nous nous réunissons dans la salle agréablement aménagée derrière la mairie.



ASSOCIATION CULTURE-LOISIRS

Culture-Loisirs est une association qui regroupe quatre activités :

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque deviendra municipale en début d'année 94. En effet, la commune d'Armoy est en train d'aménager un nouvel espace qui permettra aux habitués et aux nouveaux adhérents, que nous espérons nombreux, de choisir plus facilement les livres qu'ils pourront emporter ou consulter sur place. Ils auront également à leur disposition un plus grand nombre de livres.

TARIF 1994 : Famille 80 F - Adulte 50 F - Enfant (- 16 ans) 30 F - Vacancier 50 F + chèque caution de 200 F.

Les livres rendus en mauvais état ou perdus devront être remboursés.

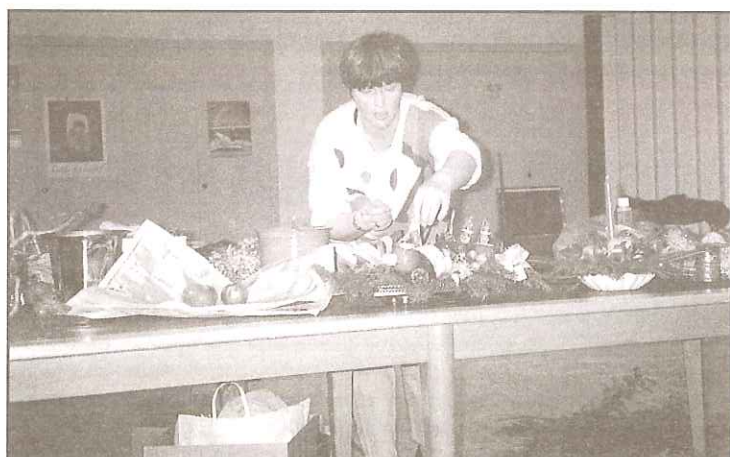
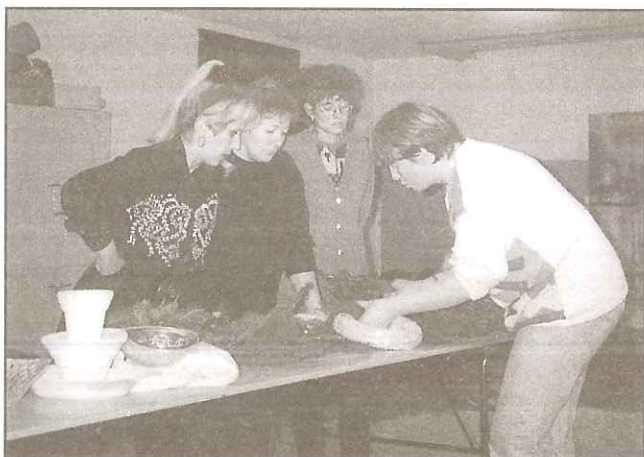
LA COUTURE

Les cours ont débuté le 13 octobre 93 et ont lieu tous les mercredis, de 9 h à 11 h, ils se termineront le 15 décembre 93. Afin de permettre aux mamans qui ont des enfants scolarisés de participer à ces cours, nous leur proposons une nouvelle série de dix séances, à compter de janvier 94, le jeudi après-midi.

L'ART FLORAL

Cette activité a beaucoup de succès, elle compte plus de trente inscriptions. Cinq séances ont eu lieu au printemps durant lesquelles nous avons pu confectionner des bouquets, des compositions de fleurs des champs, de fleurs séchées, etc...

A l'occasion des fêtes de fin d'année, deux cours seront donnés en décembre afin d'effectuer des décorations de Noël (centre de table, couronne, etc...).



LES ATELIERS DU MERCREDI

Ils ont été créés en février 93, ils regroupent plusieurs ateliers : bricolage, théâtre, jeux en commun. Ils sont destinés aux enfants de 6 à 15 ans des communes d'Armoy et du Lyaud.

En raison de son succès, nous avons décidé de reconduire cette activité qui débutera le 8 décembre 93 et se terminera en mai 94. Nous comptons déjà 35 enfants inscrits qui sont encadrés par des parents bénévoles des deux communes.



INFOS EXPRESS

ORDURES MENAGERES

Suite à l'adhésion de la commune d'Armoay au SIVOM du Haut-Chablais pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, vous avez rempli un questionnaire courant 1993 indispensable pour la facturation de la redevance en fin d'année par ce syndicat.

Nous vous rappelons que les redevances annuelles seront calculées compte-tenu de votre situation familiale au 1^{er} janvier de chaque année (pour la période du 1/01 au 30/06) et du 1^{er} juillet (pour la période du 1/07 au 31/12). C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir signaler, en cours d'année toutes modifications intervenant dans votre situation familiale (départ à l'armée, naissance, décès, déménagement, etc...).

Durant la première quinzaine de janvier, vous ont été distribués les sacs poubelles pour l'année 1994. Nous avons choisi cette solution nouvelle pour des raisons purement pratiques. Les personnes possédant une résidence secondaire sur la commune pourront venir chercher leurs sacs au secrétariat de Mairie.

EAU

Chaque fois qu'il y a des travaux, des coupures d'entretien, des pépins (ça arrive !!) la distribution est fermée en tout ou en partie. Il en résulte que lorsqu'on remet la pression, des bulles d'air se forment entraînant par la même un nettoyage des canalisations. Nous nous efforçons de purger au mieux avec les poteaux d'incendie, mais nous ne pouvons purger chaque habitation. Nous vous demandons de nous excuser pour ces désagréments, toutefois, il suffit d'un peu de patience et d'ouvrir tous les robinets pour s'apercevoir qu'en très peu de temps tout redevient normal.

NUMEROTATION

Vous avez pu remarquer que vos boîtes à lettres ont été équipées d'un numéro. Le système retenu se nomme "système métrique". Le principe est simple, votre numéro correspond au nombre de mètres entre votre boîte à lettre et le début de la rue (ou route) où vous habitez. Il semble qu'il y ait quelques erreurs de numérotation ; si vous pensez que c'est le cas chez vous, venez le signaler à la mairie aux heures d'ouverture.

DIVAGATION DES CHIENS

Le sous-préfet nous rappelle par circulaire 93-105 du 19 octobre que les accidents corporels et matériels causés par des chiens errants sont de plus en plus fréquents. Il nous demande de bien vouloir veiller à la stricte application des règlements concernant la divagation des animaux.

GYMNASTIQUE ENTRETIEN

C'est parti ! Le cours du soir évoqué dans l'article paru en juillet dernier dans le bulletin communal du Lyaud a pris sa vitesse de croisière avec 16 inscriptions dont 14 nouvelles adhérentes venues non seulement du Lyaud et d'Armoay mais aussi d'Allinges, d'Orcier et de Reyvroz grâce aux trompettes de la renommée.

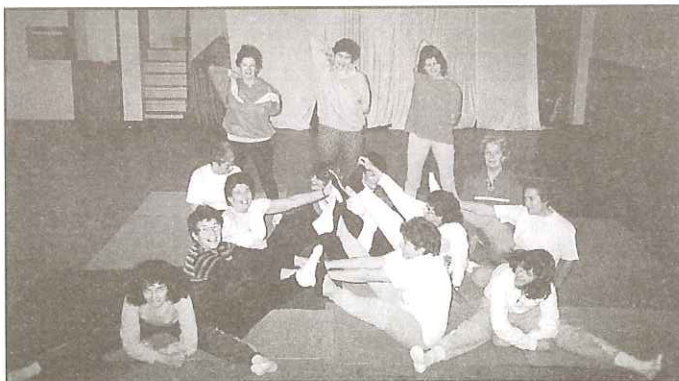
Toutes se retrouvent le jeudi de 20 h à 21 h à la salle paroissiale du Lyaud. Il n'est pas trop tard pour songer à votre forme physique hivernale en venant nous rejoindre. Le stretching (traduisez étirements pour la sauvegarde culturelle) est la dominante de la séance.

Bien sûr, le cours du lundi matin de 8 h 30 à 9 h 30 est toujours aussi vivifiant physiquement et moralement. Morosité au vestiaire.

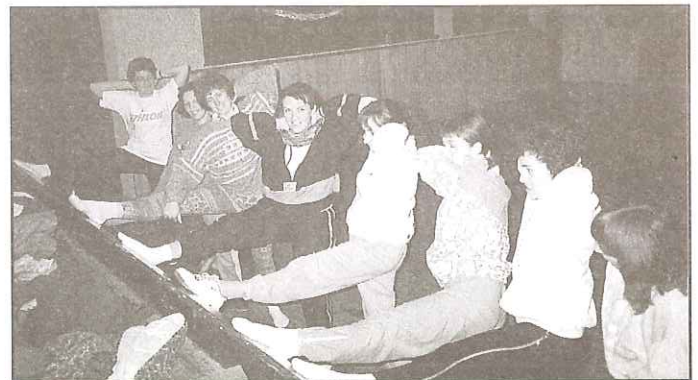
Messieurs, n'oubliez pas que vous êtes les bienvenus. Qui fera le premier pas ?

Tous renseignements au 50 73 90 60 (heures des repas)

Bonne année sportive à tous



*Cours du lundi matin.
Certaines sont fidèles depuis la création de l'association en 1974 !*



*Cours du jeudi soir.
La relève est assurée*

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- le 1^{er} mars 1993 : Emilie, Francine, Sandrine VANDERPLANCKE - Chef-Lieu.
- le 22 mars 1993 : David, Pascal, William CHATELLAIN - L'Ermitage.
- le 24 mars 1993 : Flavie, Trécie, Joëlle NAVILIAT - Les Passieux.
- le 3 août 1993 : Agnès, Sarah, Shanti CLEVY - Route de l'Ermitage, Lonnaz.
- le 27 août 1993 : Wilson, Eric, Jacques CHARLE - Route du Bois de Ville.
- le 15 octobre 1993 : François JACQUIER - Chef-Lieu.
- le 19 octobre 1993 : Katia CHEVALLIER - Le Bois Poulet.
- le 9 décembre 1993 : Lucas JANNOT - Les Deudes.

MARIAGES

- le 3 juillet 1993 : M. BLANC Gilles - "Les Combes", Armoiy et Mlle MATRINGE Isabelle - "Le Reyret", Cervens.
- le 31 juillet 1993 : M. CHATELAIN Philippe - L'Ermitage, Armoiy et Mlle QUIRIN Sandrine - 770, avenue de Savoie, Publier.
- le 31 juillet 1993 : M. GYSELINCK Jérôme - Rue du Bief, Bons-en-Chablais et Mlle GIRARDOZ Isabelle - L'Ermitage, Armoiy.
- le 7 août 1993 : M. FROSSARD Serge - Chef-Lieu, Armoiy et Mlle FIEU Christelle - Le Biolet, Loisin.
- le 6 novembre 1993 : M. MULEMBA Francis - Malawi et Mlle MICHOUX Maryline - Sur le Crêt, Armoiy.

DÉCÈS

- le 25 février 1993 : Madame Joséphine CHEVREAU, née MUFFAT, à l'âge de 94 ans.
- le 10 mai 1993 : Monsieur Robert COLLET, à l'âge de 93 ans.
- le 24 mai 1993 : Madame Ginette COLLET, née SEMANAZ, à l'âge de 49 ans.
- le 20 août 1993 : Monsieur Robert CHARMOT, à l'âge de 79 ans.
- le 29 novembre 1993 : Mademoiselle Valérie HUC, à l'âge de 32 ans.

PAGE PRATIQUE

TONDEUSES ET TRONÇONNEUSES

Afin de respecter la tranquillité du voisinage, n'en faites pas usage les dimanches et jours fériés.

CHASSEURS : Respectez les propriétés et les clôtures, ne chassez pas près des habitations.

CHIENS, CHATS, POULES : Par arrêtés municipaux, leur divagation est interdite.

ORDURES MÉNAGÈRES : Quelques règles simples :

- le passage du camion s'effectue à partir de 9 h, il est recommandé de sortir les sacs le matin seulement,
- les sacs ne doivent contenir que des déchets ménagers,
- une sélection permettrait de diminuer la quantité,
- quelques pas supplémentaires, afin de regrouper les sacs, amélioreraient le temps de collecte,
- il y a à votre disposition, des cubes pour le verre et d'autres pour les plastiques,
- lorsque dans la semaine il y a un jour férié, le ramassage est systématiquement reporté au vendredi,
- un ramassage de monstres existe, (cuisinière, sommiers, etc...) inscrivez vous en mairie.

HAIES ET CLOTURES

Parfois véritables murs risquant de gêner la circulation, elles sont soumises à réglementation Art. 131-1 et 131-2 du code des communes. Elles doivent être taillées au droit des clôtures ou des limites de propriété. Dans le cas de création de clôtures ou de haies, vous devez demander l'autorisation à la mairie.

SECRETARIAT MAIRIE : Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

CONTENEURS, VERRE ET PVC : Merci de ne pas laisser les emballages ou cartons vides sur place.

AMBULANCES PRIVÉES

Ambulances Alpines : 50 26 26 02 - Ambulance Croix Verte : 50 71 05 88 - Ambulances de Rives : 50 26 41 31
Ambulance Suchèyre : 50 71 07 44 - Ambulance Lebrand : 50 73 96 06

OUVERTURE DES MAIRIES DES COMMUNES VOISINES D'ARMOY

ALLINGES : du lundi au samedi de 9 h à 12 h - le mercredi de 14 h à 19 h - les lundi et vendredi de 14 h à 16 h.

LE LYAUD : les lundi, mardi, jeudi, samedi de 9 h à 12 h.

ORCIER : les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - le vendredi matin de 8 h 30 à 12 h.

REYVROZ : les mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h.

VAILLY : les lundi, mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h - le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

OUVERTURE DECHARGE : Samedi 8^h 12^h00 Lundi 13^h30 - 17^h30

13

DECLARATIONS DE TRAVAUX : tous les travaux doivent faire l'objet d'une demande en mairie avant réalisation.